CERTIFICAT QUALIBAT

TRAITEMENT DE L'AMIANTE

Numéro AM874 **Valable du 26/10/2022 au 25/10/2027**

ACCREDITATION N°5-0545, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Situation administrative et juridique

Date de création : 01/03/2004
Forme juridique : SARL

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LILLE

Etablissement : Principal
Numéro Siret : 452 006 695 00046
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 46630

Assurance Responsabilité travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000006957048404

Assurance Responsabilité civile et environnementale :
AXA ASSURANCES IARD 0000006957048404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Dénomination sociale : COUVRINORD
Sigle : COUVRINORD SARL

RUE HENRI DELERUELLE
13/15 PARC D ACT JULES MEURISSE
59160 LILLE

Téléphone : 03 20 44 16 23 **Fax :**
Portable :
Responsabilité légale : CONNART FRANCK GÉRANT

Responsable Technique : CONNART FRANCK

Site internet : http://www.couvrinord.fr
E-mail : nathalie@couvrinord.fr

Classification

	Effectif moyen	Tranche de classification	Chiffre d'affaires H.T.	Tranche de classification
Globale	21	EFF3	4 554 217	CA6
Dans l'activité	7	EFF2	525 333	CA3

Certification 1552 Traitement de l'amiante

Etape	Secteur(s) d'activités (à titre informatif selon l'annexe C la norme NF X 46-011)	Date d'attribution	Date d'échéance
Certification (renouvellement)	Ouvrages extérieurs de bâtiment Niveau d'empoussièrement : 2 - Date màj du D.U. : 09/03/2026	26/10/2022	25/10/2027

L'entité identifiée ci-dessus a été évaluée dans les conditions fixées par la norme NF X46-011 en vigueur et jugée conforme aux exigences de la norme NF X46-010 version 2012 : "Travaux de traitement de l'amiante - Référentiel technique pour la certification des entreprises" et en application des textes réglementaires suivants : Décret n°2012-639 du 4 mai 2012 modifié relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Arrêté du 25 juillet 2022 fixant les conditions de certification des entreprises réalisant des travaux de retrait ou d'encapsulage d'amiante, de matériaux, d'équipements ou d'articles en contenant et les conditions d'accréditation des organismes certificateurs.
En conséquence de quoi il lui est délivré le présent certificat, établi conformément aux dispositions de la norme ISO/CEI/17065.

Edité le 30/10/2026

Le Président de la commission

Bertrand DECUIGNIERE

Le Président de Qualibat

Gérard SÉNIOR

Version 2025